



Les informations ci-jointes constituent des informations réglementées telles que définies dans l'arrêté royal du 14 novembre 2007 relatif aux obligations des émetteurs d'instruments financiers admis à la négociation sur un marché réglementé. Les informations ci-jointes constituent des informations privilégiées, telles que définies dans le Règlement (UE) n° 596/2014 sur les abus de marché

Telenet va étendre sa présence sur le câble à Bruxelles ainsi que dans une partie de la Wallonie et du Grand-Duché de Luxembourg par l'acquisition de SFR BeLux

Bruxelles – le 22 décembre 2016. Telenet Group SPRL, une filiale directe de Telenet Group Holding SA (« Telenet » ou « la Société ») (Euronext Brussels : TNET), a conclu un accord définitif pour le rachat de Coditel Brabant SPRL à Coditel Holding S.A., une filiale d'Altice N.V., pour un montant de 400 millions d'euros, net de toutes dettes et espèces. Coditel Brabant SPRL, opérant sous la marque SFR (anciennement Numéricable), fournit des services de câblodistribution à des ménages et des entreprises à Bruxelles, en Wallonie et au Luxembourg et offre des services de téléphonie mobile en Belgique par le biais d'un accord MVNO avec BASE¹. Par cette acquisition, Telenet étendra son empreinte géographique en tant que câblo-opérateur au-delà des zones flamandes et bruxelloises actuellement couvertes et couvrira dès lors une partie de la Wallonie et du Grand-Duché de Luxembourg ainsi qu'environ les deux tiers de Bruxelles. Depuis l'acquisition de l'opérateur mobile belge BASE en février 2016, Telenet poursuit sa stratégie visant à se positionner comme un fournisseur de référence de produits connectés convergents de divertissement et de services B2B à l'échelle nationale. L'acquisition de SFR BeLux permettra à une majorité des Bruxellois et à une partie des Wallons d'accéder aux services de haute qualité de Telenet en matière de télévision, d'internet haut-débit et de téléphonie fixe et mobile. L'opération est soumise aux conditions habituelles de clôture, en ce compris l'accord des autorités de concurrence compétentes.

Éléments clés

- Telenet annonce la signature d'un accord définitif portant sur l'acquisition de Coditel Brabant SPRL et sa filiale Coditel S.à r.l. (ensemble « SFR BeLux ») pour un montant de 400 millions d'euros, net de toutes dettes et espèces.
- L'acquisition établit la valorisation de SFR BeLux à 6,5x l'Adjusted EBITDA² 2016E, tel qu'ajusté sur base des synergies extrapolées annuelles attendues d'environ 16 millions d'euros d'ici l'exercice 2021³. Les synergies annuelles extrapolées combinées, venant principalement (1) d'une empreinte étendue à Bruxelles, (2) de l'introduction d'offres quadruple-play compétitives et attrayantes (combinaison de télévision, internet haut-débit, téléphonie fixe et mobile), (3) de la croissance B2B et (4) des synergies globales au niveau des coûts.
- Telenet a l'intention de financer cette acquisition par une combinaison de la trésorerie existante et des équivalents de trésorerie existants et des liquidités disponibles en vertu de ses facilités de crédit renouvelables.

¹ Anciennement BASE Company SA, actuellement dénommée Telenet Group BVBA.

² L'Adjusted EBITDA prévu pour l'année 2016 (tel que défini par Telenet) d'un montant de 45,7 millions € en normes IFRS de l'UE repose sur des hypothèses de la direction de SFR Belux telle qu'adaptée par la direction de Telenet

³ Les synergies estimées extrapolées vers 2021 sont balancés entre (1) la croissance progressive de l'Adjusted EBITDA suite à la croissance des produits, et (2) les synergies liées au coûts et sont fondés sur des hypothèses de la direction de Telenet



- En supposant que 50% du prix d'achat soit financé par les facilités de crédit renouvelables de Telenet et incluant une partie des synergies de coûts annuelles projetées, le pro forma ratio de levier net de Telenet au 30 septembre 2016 aurait été approximativement de 3,6x comparé à 3,4x à données publiées, ce qui est largement dans les limites des objectifs de Telenet à long terme et de ses engagements financiers.
- Afin de pouvoir offrir une expérience d'exception au client sur le réseau acquis et de pouvoir pleinement rivaliser pour accroître sa part de marché, Telenet **prévoit d'investir environ 12 millions d'euros sur la période 2017-2018** au-delà du CAPEX extrapolé normalisé. La quasi-totalité des investissements servira à moderniser le réseau câblé acquis. En outre, Telenet prévoit d'engager environ 4 millions d'euros de coûts d'intégration ponctuels.
- L'opération permettra à Telenet **d'étendre son empreinte câblée** à Bruxelles et dans une partie de la Wallonie. Combinée à la récente acquisition du réseau mobile national de BASE, elle permettra également à Telenet de se positionner en tant qu'**opérateur télécoms convergent** à Bruxelles et dans une partie de la Wallonie pour les clients résidentiels et business.
- **À Bruxelles**, Telenet étendra sa **couverture à deux tiers des communes** après cette acquisition, devenant par là le **premier câblo-opérateur de la capitale**. Déjà présente dans sept communes de la Région de Bruxelles-Capitale (Schaerbeek, Etterbeek, Koekelberg, Berchem-Sainte-Agathe, Ganshoren, Jette et Forest), elle étendra dorénavant ses activités à **six nouvelles communes** (Saint-Josse-ten-Noode, ville de Bruxelles, Watermael-Boitsfort, Woluwe-Saint-Lambert, Anderlecht et Molenbeek-Saint-Jean) et à deux nouvelles communes en Flandre (Wemmel et Drogenbos). **En Wallonie**, l'acquisition étendra la couverture de Telenet à **sept nouvelles communes** (Chimay, Couvin, Sivry-Rance, Momignies, Erquennes, Beaumont et Froidchapelle dans la région de la « Botte du Hainaut »). L'acquisition couvre également plusieurs milliers de clients mobiles SFR BeLux en Belgique qui utilisent le réseau BASE.
- L'acquisition comprend également les activités de SFR Belux au Grand-Duché de Luxembourg.
- L'acquisition sera prochainement soumise à l'approbation de l'Autorité belge de la Concurrence. Telenet est confiante que l'approbation sera obtenue endéans quelques mois.

John Porter, CEO de Telenet : « *Nous sommes très heureux de l'acquisition de SFR BeLux car elle permettra à Telenet d'étendre son empreinte géographique et d'offrir les services de haute qualité qui font la renommée de notre entreprise à environ 90.000 clients en Belgique et 15.000 clients au Grand-Duché de Luxembourg. Suite à l'acquisition de BASE, qui a été finalisée au début de l'année, nous sommes entrés dans une nouvelle phase de croissance et cette acquisition constitue une prochaine étape très importante de cette stratégie. Notre ambition est d'avoir les meilleurs réseaux (fixe et mobile) et les meilleurs services (téléphonie fixe et mobile - internet haut-débit - TV digitale) en Belgique. Nous sommes également très heureux de pouvoir lancer nos excellents services au Grand-Duché de Luxembourg sur notre propre réseau.* »

À propos de SFR BeLux

SFR BeLux est une filiale de Coditel Holding S.A., elle-même filiale d'Altice N.V. SFR BeLux offre des services de télécommunications à Bruxelles (télévision, internet et téléphonie fixe) où son réseau câblé couvre six communes. Le réseau câblé de la société couvre également les communes de Wemmel et de Drogenbos en Flandre. SFR BeLux exploite également le réseau câblé de l'association



intercommunale AIESH dans la « Botte du Hainaut ». La société compte plus de 90 000 clients en Belgique.

Des informations sur les zones actuellement couvertes par le réseau SFR en Belgique sont disponibles sur : <http://www.sfr.be/fr/eligibilite>.

SFR BeLux est également présente au Grand-Duché de Luxembourg, où elle compte environ 15.000 clients. Des informations sur la couverture réseau de SFR Belux au Grand-Duché de Luxembourg sont disponibles sur : <http://www.sfr.lu/eligibilite>.

SFR BeLux opère en tant que MVNO depuis la fin 2014. Elle vend des services de téléphonie mobile sous sa propre marque en utilisant le réseau mobile 2G, 3G et 4G de BASE.

Ce communiqué de presse contient, et nos dirigeants et représentants peuvent à tout moment faire, des déclarations prospectives, y compris des déclarations concernant le calendrier et les avantages de l'opération, y compris les avantages et opportunités en terme d'économie d'échelle et de synergie ; l'impact attendu de l'opération sur les activités combinées et les performances financières de Telenet et d'autres informations et déclarations qui ne sont pas des faits historiques. Les déclarations prospectives peuvent être identifiées par des expressions telles que « anticiper », « avoir l'intention », « planifier », « objectif », « chercher », « croire », « projeter », « estimer », « s'attendre à », « stratégie », « avenir », « probable », « peut », « devrait », « sera » et des références similaires à des périodes futures. Ces déclarations prospectives comportent certains risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats diffèrent, en réalité, sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus par ces déclarations et, par conséquent, vous ne devriez nullement vous fier à ces déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notre capacité à poursuivre notre croissance financière et opérationnelle à des niveaux historiques, la poursuite de l'utilisation par nos abonnés de nos services, notre capacité à réaliser les gains d'efficacité opérationnelle, les synergies et les économies d'échelle attendus, ainsi que les autres facteurs explicités à tout moment dans les communiqués trimestriels de Telenet et le Rapport Annuel. Ces déclarations prospectives ne sont valables qu'à la date du présent communiqué. Telenet décline explicitement toute obligation ou engagement de diffuser des mises à jour ou révisions relative à toute déclaration prospective, écrite ou orale, pouvant être faite à tout moment, afin de refléter toute modification des attentes de Telenet à cet égard ou tout changement relatif aux événements, conditions ou circonstances sur lesquelles une telle déclaration est fondée.

Concernant Telenet - Telenet est un fournisseur majeur de services de divertissement et de télécommunications en Belgique. Sous la marque Telenet, l'entreprise fournit des services de télévision par câble, d'internet à haut débit et telecom, principalement destinés aux clients résidentiels en Flandre et à Bruxelles dans sept communes. Elle offre également des services de téléphonie mobile sous la marque BASE en Belgique. Le département Telenet Business propose des solutions de connectivité, d'hébergement et de sécurité aux professionnels en Belgique et au Luxembourg.

Telenet est une filiale de Telenet Group Holding SA, qui est cotée sur Euronext Brussels sous le symbole boursier TNET.

Pour plus d'informations, visitez www.telenet.be.

Conférence téléphonique pour investisseurs et analystes – Telenet organisera aujourd'hui à 8:30h (heures de Bruxelles) une conférence téléphonique pour des investisseurs institutionnels et des analystes. Vous trouverez les détails ci-dessous

Dial-in ID: 3081891

| | | | | |
|-------------------|--------------|------------------|-----------|------------------|
| Téléphone: | Pays-Bas: | +31 20 716 8295 | France: | +331 76 77 22 27 |
| | Royaume-Uni: | +44 20 3427 1906 | Belgique: | +32 2 404 0662 |
| | Etats-Unis: | +1212 444 0896 | | |

Contact :

| | | | |
|----------------------|--------------------|--|-------------------------|
| Investor Relations : | Rob Goyens | rob.goyens@telenetgroup.be | Tél. : +32 15 333 054 |
| Media Relations FR : | Coralie Miserque | coralie.mierque@telenetgroup.be | Tél. : +32 484 00 64 42 |
| Media Relations NL : | Isabelle Geeraerts | Isabelle.geeraerts@telenetgroup.be | Tél. : +32 15 335 544 |
| Legal: | Bart van Sprundel | bart.van.sprundel@telenetgroup.be | Tél. : +32 15 333 495 |